



Appel d'offre post-production à France Télévisions L'emploi en danger

L'appel d'offre lancé par France Télévisions pour l'externalisation de prestations de post-production et de graphisme en temps réel est un signal alarmant pour l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Il est particulièrement scandaleux de constater que cet appel d'offre a été découvert en dehors de toute consultation du CSE et du CSEC. En agissant ainsi, la direction de France Télévisions montre qu'elle préfère prendre des décisions unilatérales, sans tenir compte des préoccupations légitimes des salariés qui méritent d'être informés et consultés sur des décisions qui impactent directement leur avenir au travail. Sous couvert d'efficacité et de modernité, cette démarche a des conséquences sociales désastreuses que nous dénonçons avec force.

Un risque pour l'emploi. Des règles d'or sur le recours prioritaire aux moyens internes bafouées.

En externalisant jusqu'à 6000 jours d'activité par an, France Télévisions met en péril la sécurité de l'emploi de ses salariés. Cette décision n'est pas anodine : elle traduit une volonté de réduire les effectifs internes au profit de prestataires externes prévus sur tout le territoire et même au Luxembourg, dont la qualité et la fiabilité ne sont pas garanties. Les salariés, qui ont consacré des années à développer leur expertise au sein de l'entreprise, se retrouvent ainsi menacés par une logique de réduction des ETP mortifère.

Cette stratégie d'externalisation alors que nous attendons le renouvellement de la Présidence de France Télévisions et que notre avenir est en discussion au Parlement, est une véritable attaque supplémentaire contre les droits des salariés. Elle crée un climat d'incertitude et de peur, où les salariés se demandent chaque jour si leur poste sera le prochain sur la liste des coupes budgétaires. Les conséquences sur la santé mentale et le moral des équipes sont déjà visibles, et il est inacceptable que la direction choisisse de sacrifier l'humain sur l'autel de la rentabilité.

Des conséquences sociales désastreuses en perspective.

En délocalisant des compétences essentielles, France Télévisions perd son savoir-faire et son identité. Les équipes internes, qui ont construit une culture d'entreprise forte et une connaissance approfondie des productions, sont mises à l'écart au profit de prestataires qui n'ont pas nécessairement les mêmes valeurs.

Cette situation crée également une fracture au sein des équipes. Les salariés de FTV, qui se battent pour maintenir la qualité des productions, se retrouvent en concurrence avec des entreprises qui recourent exclusivement à l'intermittence.

Une remise en question nécessaire.

Il est impératif que la direction de France Télévisions prenne conscience des conséquences de cette externalisation. Les objectifs de baisse des ETP ne doivent pas se faire au détriment de l'humain et de la qualité des productions. Les choix stratégiques doivent être réévalués pour garantir le développement de l'activité.

Il est grand temps que les représentants du personnel soient consultés en toute transparence sur le carnet de commande de la Fabrique, son évolution trimestrielle et ses conséquences sociales. Les organisations du travail et les demandes internes d'activités doivent être repensées pour devenir moteur de développement de l'activité.

C'est en préservant son activité interne et l'intégrité de ses équipes que France Télévisions pourra continuer à briller dans le paysage audiovisuel.

Paris le 4 avril 2025